

Nos ateliers

- lingerie
- espaces verts
 - serre
 - cuisine
 - pâtisserie
 - conditionnement
 - mécanique vélos
 - reprographie
- bois

CONTACT

Frédérique PLUQUET, secrétariat
IME Monplaisir
32 bd Monplaisir - BP 3033
49017 ANGERS CEDEX 02

02.41.43.94.76
ime.monplaisir@handicap-anjou.fr
siret 78610351500080
UAI 0491797 M

Directeur de pôle
Bertrand DEFOIS
Directrice adjointe
Magali BRESSAC



TAXE D'APPRENTISSAGE

**Associez votre
entreprise à
notre projet**



Siège 114 rue de la Chalouère,
B.P. 3114 - 49017 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 43 93 65 siege.social@handicap-anjou.fr



Contribuez vous aussi à la formation professionnelle des jeunes

L'institut médico éducatif Monplaisir les prépare à intégrer un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

En versant votre taxe d'apprentissage, vous participez au développement :

- d'apprentissages professionnels
- d'ateliers
- d'outils pédagogiques
- de l'intégration socio-professionnelle
- de leur réussite



Qui sommes-nous ?

HandiCap'Anjou est une association de parents qui gère 20 établissements et services sur le territoire angevin. HandiCap'Anjou accueille près de 450 enfants, adolescents ou adultes.
www.handicap-anjou.fr

Un établissement prépare à l'insertion professionnelle :

- l'IME Monplaisir (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle).



La Taxe d'Apprentissage

HandiCap'Anjou est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour la fraction égale à 13% destinée aux dépenses libératoires effectuées par un employeur.

Le versement

- permet l'achat de matériels, équipements pédagogiques ou techniques destinés aux enseignements.
- intervient via l'ouverture du portail SOLTÉA prévue le 6 mai pour les établissements bénéficiaires et le 27 mai pour les employeurs : <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

